

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1963 B 00088

Numéro SIREN : 063 200 885

Nom ou dénomination : S T R E G O

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2020 sous le numéro de dépôt 14043

ORDONNANCE

Nous, Rémy DOUGÉ, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du greffier

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

**Désignons :LA SOCIETE G AUDIT représentée par M. Gilles ROYER
5 Bis rue Champfleur
49124 St Barthélémy d'Anjou**

En qualité de commissaire aux apports ;

Concernant :

S T R E G O (SAS)
4, Rue Papiau de la Verrie
49000 Angers

Avec pour mission :

apprécier sous sa responsabilité, la valeur de l'apport en nature, qui doit être effectué par Madame Carène DIA FRANCOIS au profit de la Société STREGO, apprécier tous avantages particuliers stipulés, établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article 54.1 du décret du 23 mars 1967 qui sera tenu à la disposition des associés huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Mixte, qui sera appelée à statuer sur l'apport.

Disons que la présente ordonnance sera notifiée par LRAR à :

S T R E G O (SAS)
4, Rue Papiau de la Verrie
49000 Angers

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

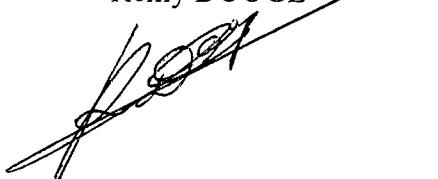
Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 33.01 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à Angers, le 16/12/2020

Le Greffier
Raphaël PAILLE

Le Président
Rémy DOUGÉ



ORATIO

AVOCATS

Angers, le 10 décembre 2020

**Monsieur le Greffier du
TRIBUNAL DE COMMERCE
19 rue René Rouchy
49000 ANGERS**

11 DEC. 2020
Secrétariat du Tribunal de Commerce

A l'attention de Madame MOUTASSIN

**N/Réf : C09122ST / GCA
Dossier suivi par : Virginie CHARTIER
Objet : STREGO**

Monsieur le Président,

Nous vous remettons sous ce pli en vue de la désignation d'un Commissaire aux apports :

⇒ deux exemplaires de la requête signée,
⇒ un prélèvement d'un montant de 33,50 Euros, à prélever sur le compte 4100599/599

Nous souhaiterions que la mission de commissaire aux apports, soit confiée à :

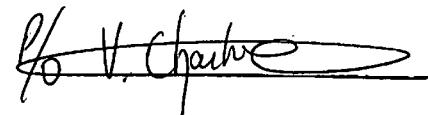
• **la société G AUDIT** représentée par Monsieur Gilles ROYER, commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, domicilié 5 bis rue de Champfleur, 49124 SAINT BARTHELEMY d'ANJOU

laquelle n'est soumise à aucune des incompatibilités prévues par loi, et notamment ni honoré, ni rémunéré du bénéficiaire de l'apport et des apporteurs en nature.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser un exemplaire de cette ordonnance dès qu'elle aura été rendue.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles CAMPHORT



A Baker Tilly network member

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Le soussigné **Thierry CROISEY**,

Agissant en qualité de Président de la société **STREGO**, société par actions simplifiée au capital de 8 451 744 euros, dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 063200885 RCS ANGERS,

A l'honneur d'exposer ce qui suit :

Madame Carène DIA FRANCOIS se propose de faire apport en nature net de tout passif à la Société STREGO, requérante, de **600 titres** de la de la société **FIDUCIAIRE DES OLONNES**, société par actions simplifiée au capital de 750 000 €uros dont le siège social est à LES SABLES D'OLONNE (85180), 1 D rue Amédée Gordini, Pôle Océan Activités, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 443 556 204, estimées globalement à **346 000,65 €uros**.

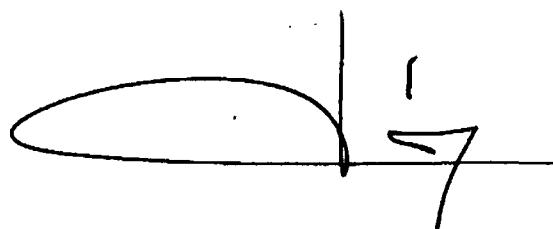
Cet apport sous réserve de vérification imposée par l'article L. 225-147 du Code de Commerce, serait rémunéré par l'attribution à l'apporteur, **Madame Carène DIA FRANCOIS**, de **2368** actions de 21 €uros entièrement libérées qui seraient émises par la société requérante à titre d'augmentation de son capital.

Le requérant, es-qualités, vous prie de bien vouloir, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de Commerce, désigner un Commissaire aux Apports dont la mission consistera à :

- apprécier sous sa responsabilité, la valeur de l'apport en nature, qui doit être effectué par **Madame Carène DIA FRANCOIS** au profit de la Société **STREGO**,
- apprécier tous avantages particuliers stipulés,
- établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article 54.1 du décret du 23 mars 1967 qui sera tenu à la disposition des associés huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Mixte, qui sera appelée à statuer sur l'apport.

Fait à ANGERS
Le 8 décembre 2020

Thierry CROISEY



**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS**

Le soussigné **Thierry CROISEY**,

Agissant en qualité de Président de la société **STREGO**, société par actions simplifiée au capital de 8 451 744 euros, dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 063200885 RCS ANGERS,

A l'honneur d'exposer ce qui suit :

Madame Carène DIA FRANCOIS se propose de faire apport en nature net de tout passif à la Société STREGO, requérante, de **600 titres** de la de la société **FIDUCIAIRE DES OLONNES**, société par actions simplifiée au capital de 750 000 €uros dont le siège social est à LES SABLES D'OLONNE (85180), 1 D rue Amédée Gordini, Pôle Océan Activités, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 443 556 204, estimées globalement à **346 000,65 €uros**.

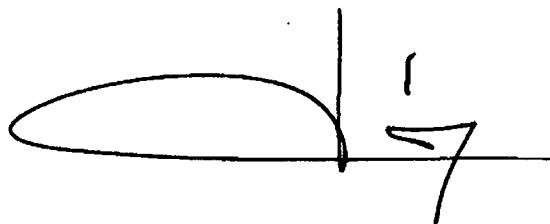
Cet apport sous réserve de vérification imposée par l'article L. 225-147 du Code de Commerce, serait rémunéré par l'attribution à l'apporteur, **Madame Carène DIA FRANCOIS**, de **2368** actions de 21 €uros entièrement libérées qui seraient émises par la société requérante à titre d'augmentation de son capital.

Le requérant, es-qualités, vous prie de bien vouloir, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de Commerce, désigner un Commissaire aux Apports dont la mission consistera à :

- apprécier sous sa responsabilité, la valeur de l'apport en nature, qui doit être effectué par **Madame Carène DIA FRANCOIS** au profit de la Société **STREGO**,
- apprécier tous avantages particuliers stipulés,
- établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article 54.1 du décret du 23 mars 1967 qui sera tenu à la disposition des associés huit jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale Mixte, qui sera appelée à statuer sur l'apport.

Fait à ANGERS
Le 8 décembre 2020

Thierry CROISEY





ENVOI EN GED

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS
19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffre.fr
par mail : audience.angers@greffre-tc.net
TEL : 02.41.87.89.(32 ou 33)

Type de Document : **Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce**

N° de répertoire général : **2020009046**

N° de sous répertoire : (ORDRC) 2020000099

Premier demandeur : S T R E G O (SAS)

Premier défendeur :

Enrolement le : 14/12/2020

Chambre : 8 - ORDONNANCES DIVERSES RC

N.A. Saisine : S20 - REQUETE

N. Affaire : A342 - NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS (ORDO)

Décision : 16/12/2020

J802 - ORDONNANCE PRESIDENTIELLE RENDUE SUR REQUETE RCS



GED02275454



Greffre du tribunal de commerce d'Angers
BP 80003 - 19 rue René Rouchy 49055 ANGERS CEDEX 02
09:00 - 11:45, 13:30 - 16:30
Téléphone : 02.41.87.89.30
www.greffre-tc-angers.fr - www.infogreffre.fr

AM/1963 B 00088

ORATIO AVOCATS ANGERS
4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE
BP 90210
49002 ANGERS CEDEX 01

Nos références : AM/1963 B 00088

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée S T R E G O

4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE
49000 ANGERS

SIREN : 063 200 885

N° de gestion : 1963 B 00088

Le greffier soussigné constate le 18/12/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/14043, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 16/12/2020
- Nomination de commissaire aux apports

Récépissé délivré le 18/12/2020

Le greffier
ME PAILLE



M. Paille